



**DEMANDE D'AIDE REGIONALE A LA MOBILITE
AU QUEBEC
ANNEE UNIVERSITAIRE 2022/2023**

Nom : Prénoms :

Adresse de l'étudiant(e) :
.....

Code postal : □□□□□ Ville :

Téléphone fixe : Portable :

E-mail :

- Les imprimés sont à retirer sur le site de la Région Guadeloupe
www.regionguadeloupe.fr
ou à l'Hôtel de région Basse-Terre et à l'espace régional du Raizet
- La date limite de dépôt des dossiers COMPLETS est fixée au
15 juillet 2022, délai de rigueur

L'intéressé(e) déclare sur l'honneur que tous les renseignements fournis dans le présent dossier sont exacts.
Par ailleurs, l'intéressé(e) autorise la région Guadeloupe et l'université sollicitée à échanger les informations nécessaires à l'examen de son dossier.

Fait à....., le...../...../.....

Signature du demandeur :

NB : la demande d'inscription aux universités partenaires doit se faire en ligne

Depuis le 31 juillet 2018, le gouvernement canadien demande à toutes personnes présentant une demande de permis d'études de fournir leurs données biométriques. Vous devrez vous rendre à l'un des points officiels que vous désignera l'ambassade, après la soumission de votre demande de permis d'études. Pour plus d'informations consultez ce lien : <http://www.cic.gc.ca/francais/information/demandes/etudiant.asp>

TOUT DOSSIER ARRIVE INCOMPLET SERA RETOURNE AU DEMANDEUR

AIDE REGIONALE A LA MOBILITE AU QUEBEC

Année Universitaire 2022 – 2023

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom : Prénoms :

Né (e) le : / / à : Age :ans Sexe : F / M

Nationalité :

Adresse des parents en Guadeloupe

CODE POSTAL : VILLE : TEL :

Situation familiale des parents

Mariés Célibataires Autres (*préciser*) :

Profession des parents : Père : Mère :

ETUDES POUR LESQUELLES L'AIDE EST DEMANDEE

Diplôme :

Discipline :

Année d'étude : 1 2 3 4 5 6 7 8

Nom de l'établissement :

Adresse :

Code postal : Ville : Tel :

REDOUBLANT : Oui Non **CHANGEMENT D'ORIENTATION** : Oui Non

BENEFICIAIRE DE L'AIDE REGIONALE AUX ETUDIANTS EN 2021-2022 :

Oui *Non*

Couverture sociale : *Etudiants* *Salariés* *Autres (préciser)* :

* 1 cocher une ou plusieurs cases

CURSUS DU DEMANDEUR

BACCALAUREAT OU EQUIVALENCE *

Série : _____ Année d'obtention : _____

CURSUS, DIPLÔMES OBTENUS OU ECHEC (à remplir obligatoirement) :

| <u>Année</u> | <u>Discipline</u> | <u>Diplôme</u> |
|----------------|-------------------|----------------|
| ____/____/____ | _____ | _____ |
| ____/____/____ | _____ | _____ |
| ____/____/____ | _____ | _____ |
| ____/____/____ | _____ | _____ |
| ____/____/____ | _____ | _____ |
| ____/____/____ | _____ | _____ |
| ____/____/____ | _____ | _____ |

BENEFICIEZ-VOUS DEJA D'UNE AIDE OU D'UNE REMUNERATION : Oui Non

Si OUI, précisez et joindre le justificatif

AIDE AU TITRE D'UN PROGRAMME DE MOBILITE (joindre notification)

PRET D'HONNEUR (notification du conseil général).....

AUTRES (situations).....

Si NON, avez-vous une demande en cours ?

Oui Laquelle ?

* Si le baccalauréat est en cours de préparation, préciser la série préparée

CRITERES D'ATTRIBUTION

- *Etre âgé de moins de 26 ans*
- *Etre titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent*
- *Avoir des parents domiciliés fiscalement en Guadeloupe*
- *Etre inscrit et poursuivre ses études supérieures dans l'une des universités partenaires (UQAM, UQAR, UQTR)*
- *L'aide régionale à la mobilité au Québec ne peut être cumulée avec l'aide régionale aux étudiants*
- *Ressources des parents en fonction du nombre d'enfants du foyer fiscal*
- *Etre inscrit dans une filière de formation n'existant pas en Guadeloupe*

LISTE DES PIECES A FOURNIR

- Le formulaire de demande d'aide régionale à la mobilité au Québec complété et signé par le candidat
- Lettre de motivation expliquant la démarche de l'étudiant(e)
- Lettre d'admission à l'université et certificat d'inscription pour l'année universitaire 2022-2023
- Photocopie de la notification d'attribution ou de rejet d'une demande d'aide à la mobilité (Aide Complémentaire à la Mobilité) *
- Photocopie de votre pièce d'identité recto et verso
- Photocopie du livret de famille (*selon composition familiale*)
- Photocopie de l'avis d'imposition ou de non-imposition complet 2021, le cas échéant 2020 des parents,
- Photocopie du baccalauréat ou équivalence ou du dernier diplôme obtenu *
- Photocopie du justificatif de la couverture sociale (à fournir après inscription définitive)
- Relevé d'identité bancaire ou postale
- Le permis d'études
- Attestation de non existence de la formation à l'université des Antilles (pôle Guadeloupe)
- La lettre d'engagement ci-jointe à retourner complétée et datée

PROCEDURE D'INSTRUCTION DES DOSSIERS

- 1- *Dépôt du dossier complet auprès de la Direction de l'Éducation de la Jeunesse et de la Vie Étudiante*
- 2- *Accusé de réception du dossier complet*
- 3- *Présélection des dossiers par la région Guadeloupe et les universités partenaires*
- 4- *Présentation à la commission de l'éducation pour avis*
- 5- *Présentation des dossiers à la Commission Permanente pour décision d'attribution de la bourse*
- 6- *Notification de la décision à l'intéressé(e)*

**L'aide régionale à la mobilité au Québec
n'est pas renouvelable automatiquement
La constitution d'un nouveau dossier est nécessaire chaque année**

• * A fournir dès l'obtention de l'aide à la mobilité

• * A fournir dès l'obtention du baccalauréat pour les élèves de terminale



LETTRE D'ENGAGEMENT
RELATIVE A L'ATTRIBUTION DE L'AIDE REGIONALE A LA MOBILITE AU QUEBEC
ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023

Je soussigné(e) :

Nom : Prénoms :

Adresse

.....

M'engage, en cas de décision favorable de la commission permanente du conseil régional m'attribuant une aide au titre de l'année universitaire 2022/2023 pour la préparation de :

- Diplôme :
- Discipline :

A produire, avant le 15 octobre 2022, les pièces justificatives de la réalisation effective de la formation pour laquelle l'aide m'a été accordée (relevés de notes du second semestre ou résultats aux examens de l'année universitaire 2022/2023).

En cas de non-production ou production tardive injustifiée, des pièces justificatives réclamées susvisées à **rembourser** à la collectivité régionale le montant de l'aide versée.

Dans ce cas, je ne pourrai prétendre au bénéfice de l'aide régionale à la mobilité au Québec au titre de l'année universitaire suivante.

A effectuer à titre bénévole, au moins deux semaines d'actions citoyennes selon la période et le secteur suivants (cochez la période et l'action choisies) :

Cette action devra se réaliser dans un délai de trois ans à compter de l'obtention de la première aide.

Période (Année 20 . .) : Juin - Juillet - Août – Septembre - Autres

Actions : Soutien scolaire - Participation à une manifestation régionale

Actions associatives (sport, culture) - Témoignage - Autres

En cas de non réalisation de cette action, la région se réserve le droit de demander la restitution de la somme versée.

Tous les documents réclamés seront transmis à l'adresse postale ou adresse email ci-après :

Région Guadeloupe
Direction de l'Éducation de la Jeunesse et de la Vie Étudiante
Service de l'Enseignement Supérieur
Avenue Paul Lacavé
97109 BASSE-TERRE
univmobilitequebec@regionguadeloupe.fr

Fait à le.....

Signature précédée de la mention manuscrite
« lu et approuvé »